

## **VACANCES – TOUSSAINT 2025**

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs\* des petites vacances



### Date limite d'inscription le 3 Octobre 2025

1 <sup>er</sup> enfant: Nor	m	Prénom :			. Né(e) le :		
2 <sup>ème</sup> enfant : No	2 <sup>ème</sup> enfant : Nom Prénom :				. Né(e) le :		
3 <sup>ème</sup> enfant : No	Né(e) le :						
	ete:						
Adresse mail : .							
N° allocataire C	AF : DE DE DE LES	if de votre QF CAF		chiffres + 1 lettre) ce pour l'année 202	QF : 25 est celui de Jan	 vier 2025)	
	oli pour l'année scola 'en remplir une par						
	Semaine du 20 au 24 Octobre 2025 (Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les hor						
	2011000)	Lundi 20	Mardi 21	Mer 22	Jeudi 23	Vend 24	
Un	Heure d'arrivée	h	h	h	h	h	
minimum de 10	Journée						
enfants est	Heure de départ	h	h	h	h	h	
nécessaire							
pour /	Semaine du 27 au 31 Octobre 2025						
l'ouverture / / du centre.	(Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)  Lundi 27 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 3'						
uu centre.							
	Heure d'arrivée		h	l h	ı n	ı n	
	Heure d'arrivée	<u> </u>	h	h	h	h	
	Journée	h					
	Journée Heure de départ		h	h	h	n	
	Journée Heure de départ Les enfa	ants de Gidy peı	h	h à l'ALSH de Che	h	h	
<u>Le</u>	Journée Heure de départ	ants de Gidy peı	h	h à l'ALSH de Che	h	h	
Le	Journée Heure de départ Les enfa	ants de Gidy peı	h uvent se rendre ournée mais so	à l'ALSH de Che	h evilly e 3 Octobre 202 t du nt à	h	
<u>Le</u>	Journée Heure de départ  Les enfa	ants de Gidy peu ent se faire à la j	h uvent se rendre ournée mais so	à l'ALSH de Chent à faire avant le Montan paieme	h evilly e 3 Octobre 202 t du nt à	h	
<u>Le</u>	Journée Heure de départ  Les enfa	ants de Gidy peu ent se faire à la j	h uvent se rendre ournée mais so	à l'ALSH de Chent à faire avant le Montan paieme	h evilly e 3 Octobre 202 t du nt à	h	
<u>Le</u> ≫	Journée Heure de départ  Les enfa es inscriptions peuve  Tarif	ants de Gidy peu ent se faire à la j	h  uvent se rendre ournée mais so  Nbre d'enfan	à l'ALSH de Chent à faire avant le Montan paieme	h evilly e 3 Octobre 202 t du nt à e	h	
×	Journée Heure de départ  Les enfa es inscriptions peuve  Tarif  Choisissez von	nts de Gidy peuent se faire à la j  Nbre de jours	h  uvent se rendre ournée mais so  Nbre d'enfan	h  à l'ALSH de Che nt à faire avant le  Montan paieme joinde	h evilly e 3 Octobre 202 t du nt à e	h	
O Par chèque (à	Journée Heure de départ  Les enfa es inscriptions peuve  Tarif  Choisissez von	nts de Gidy peuent se faire à la j  Nbre de jours  otre mode de rè	h  uvent se rendre ournée mais so  Nbre d'enfan  eglement :	h  à l'ALSH de Che nt à faire avant le  Montan paieme joinde	h evilly e 3 Octobre 202 t du nt à re	25.	
O Par chèque (à	Journée Heure de départ  Les enfa es inscriptions peuve  Tarif  Choisissez vo  I'ordre de Cigales et Gri lieu d'accueil)  NCV ou CESU préfina	nts de Gidy peuent se faire à la j  Nbre de jours  otre mode de rè	h  uvent se rendre ournée mais so  Nbre d'enfan  eglement :	h  à l'ALSH de Che nt à faire avant le  Montan paieme joinde	h	25.	

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Tél: 02.38.42.15.15

<sup>\*</sup> Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



### VACANCES TOUSSAINT 2025

gidy

Fonctionnement de l'ALSH des petites vacances - CHEVILLY -



Les enfants âgés de 3 à 13 ans demeurant sur les communes de Chevilly et Gidy.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription à l'ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association « Cigales et Grillons ».

Lieux:

Accueil de Loisirs 8 rue du Stade 45520 CHEVILLY Tél: 02.38.80.11.14

#### Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

NB: horaire journée avec repas

#### Restauration:

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

#### Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de la direction de l'accueil de Loisirs de Chevilly. Une fois effectuées, les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet <u>www.cigalesetgrillons.com</u>.
- La date limite d'inscription est fixée au 3 Octobre 2025. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Aucun enfant non inscrit au préalable ne devra être déposé sur l'Accueil de Loisirs.
- Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » ou disponible sur le site internet, elles sont à redonner remplies avant le début de la période de vacances.
- Les inscriptions se font à la journée mais doivent être communiquées avant la date limite d'inscription

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2025	Tarif journée Commune (habitants de Gidy)	TARIF 2025	Tarif journée Commune (habitants de Gidy)
Tranche 1 : de 0 à 260	4,60 €	Tranche 7 : 851 à 1100	13,89 €
Tranche 2 : de 261 à 360	5,72 €	Tranche 8 : 1101 à 1350	17,60 €
Tranche 3 : 361 à 460	7,49 €	Tranche 9 : 1351 à 1500	19,93 €
Tranche 4 : 461 à 560	9,15 €	Tranche 10 : 1501 à 1650	21,09 €
Tranche 5 : 561 à 660	10,61 €	Tranche 11 : 1651 à 1800	22,27 €
Tranche 6 : 661 à 850	12,06 €	Tranche 12 : 1801 et +	23,43 €
Tarif hors commune	32,25 €		

# Attention en cas de non présentation des justificatifs nécessaires à l'établissement du QF (période de référence Janvier 2025), le tarif appliqué sera le tarif maximum.

#### Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

#### Mode de règlement possible et facilité de paiement :

- Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)
- O Par carte bancaire
- O Par chèques Vacances ANCV
- O Par TICKETS CESU papier uniquement

Vous avez la possibilité de joindre plusieurs chèques (1 pour chaque mois) et de nous demander un encaissement le mois échu.

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toute situation particulière

#### Annulation ou modification :

Tél: 02.38.42.15.15

- Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).
- Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.
- \* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS

www.cigalesetgrillons.com E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com